

CATÉGORIES DE DONATEURS

Membres Fondateurs

- Contribution annuelle minimale de 5000\$
- Engagement d'une durée de 5 ans

Cercle du Président

- Contribution annuelle minimale de 3000\$
- Engagement d'une durée de 5 ans

Bienfaitéurs

- Contribution annuelle minimale de 2000\$
- Engagement d'une durée de 3 ans

Mécènes

- Contribution annuelle minimale de 1000\$
- Engagement d'une durée de 3 ans

Partenaires

- Contribution annuelle minimale de 250\$
- Aucun engagement minimal

Carte de membres du Musée

- Contribution annuelle de 25\$

Amis du Musée

Bénévoles au Musée lors de différentes activités et expositions

En plus d'obtenir un accès privilégié permanent au Musée, les donateurs obtiendront annuellement différents avantages reliés à leurs statuts. Ces considérations seront élaborées chaque année en fonction des catégories et des événements muséaux prévus.



CONSIDÉRATIONS FISCALES

Le Musée de l'Arme et du Bronze Inc. est un organisme de bienfaisance enregistré, autorisé à émettre des reçus officiels pour dons de bienfaisance admissibles aux fins de l'impôt sur le revenu.

Des réductions d'impôts calculées sur la valeur des dons peuvent être obtenues par :

- les particuliers
- les successions et autres fiduciaires
- les corporations

Les dons de biens sont considérés au même titre que les dons en argent. Exemple : pour un don d'une valeur de 1000\$ des exemptions de :
 • 482\$ dans le cas où le donateur est un particulier ou une succession*
 • 520\$ dans le cas où le donateur est une corporation*

*Les réductions de crédits d'impôt et non déductibles pour les particuliers sont applicables à la date de la donation et non de celui où le bien a été acquis. Consultez votre conseiller fiscal et votre avocat pour plus de détails.

DONS DE BIENS

Les dons de biens sont des dons de bienfaisance au même titre que les dons en argent. Ces dons peuvent être constitués de pièces d'armurerie, d'œuvres d'art comme par exemple des sculptures, des tableaux, etc. La valeur des dons de biens est établie en fonction de la valeur des biens faisant l'objet des dons. (Voir remarque)

DONS PLANIFIÉS

Le don planifié s'inscrit dans une planification financière globale. Il permet au donateur de concrétiser sa vision philanthropique tout en respectant ses objectifs financiers et en bénéficiant d'économies fiscales appréciables.

Un don planifié permet d'établir la façon la plus appropriée et la plus simple de donner à un organisme de bienfaisance. Il existe de nombreuses options de dons planifiés comme par exemple le don par testament, le don d'assurance-vie, la rente de bienfaisance, etc.

Remarque : Le don de certains biens peut avoir une valeur ajoutée de 1000\$ pour le donateur. Le donateur doit être conscient de cette valeur ajoutée et de son impact sur le calcul de son revenu imposable.

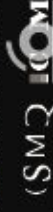


Pleins feux

Le Musée de l'Arme et du Bronze est membre de l'association des musées canadiens, de la Société des musées québécois, l'Organisation des musées militaires canadiens, l'Association des collectionneurs du Bas St-Laurent et l'International committee of museums and collections of arms and military history.



L'Organisation des musées militaires canadiens Inc.



Musée de l'Arme et du Bronze Inc.

Pour de plus amples informations :

MUSÉE DE L'ARME ET DU BRONZE INC.
Pierre Gravel - Conservateur

53-1, rue Duferain, Granby (Québec)
Canada J2G 2P4
450-405-4585 (bur)
450-372-4391 (fax)

Courriel: bell@museumab.com

www.museumab.com

St-Martin



MUSÉE DE L'ARME ET DU BRONZE



ARMES
TIMBRES
SCULPTURES
MONNAIE

L'imprésario Pierre Gravel, Président fondateur de la maison artistique Pierre Gravel International, a fondé officiellement en 1999 le Musée de l'Arme et du Bronze à Granby. Passionné par l'histoire des armes à feu, par les sculptures en bronze, la monnaie, les timbres et les œuvres d'art depuis plus de quarante ans, monsieur Gravel, en collaboration avec son épouse l'imprésario Carole Potvin, caressait le rêve d'ériger un Musée depuis l'année 1995.

Ce désir s'est rapidement concrétisé et, à l'automne 1999, le Musée a reçu son certificat d'immatriculation au registre des entreprises du Québec sous la dénomination sociale : Le Musée de l'Arme et du Bronze Inc. Le conseil d'administration s'est par la suite constitué et est entièrement composé de bénévoles. Déjà Président de la corporation à but non lucratif, Pierre Gravel devient Conservateur du Musée.

Grâce à la qualité de ses collections, le Musée de l'Arme et du Bronze a été invité par le Ministère de la Défense nationale du Canada à présenter sa première exposition itinérante à Ottawa en juin 2005. Organisée dans le cadre de la 17^e conférence du Comité international des musées et des collections d'armes et d'histoire militaire, cet événement a permis aux conservateurs des plus grands Musées militaires du monde entier d'avoir accès en premier à une sélection des collections d'armes contemporaines du Musée de l'Arme et du Bronze.



VALEURS FONDAMENTALES

Le Musée de l'Arme et du Bronze vous invite à plonger dans l'univers de ses fondateurs et à découvrir leurs collections. Notre Musée se révèle par ailleurs une fusion et non une juxtaposition de l'Arme et du Bronze.

LES ARMES

Première nuance qui s'impose, le Musée de l'Arme et du Bronze est un Musée de l'Arme et non pas des armes. Loin de faire la promotion des armes ou de leur utilisation, la non-violence figure parmi les valeurs fondamentales du Musée de l'Arme et du Bronze. Le Musée collectionne et préserve l'Arme en tant que témoin de société et témoin technologique en l'exposant pour ce qu'elle fut, ce qu'elle est, mais encore pour ce à quoi nous voulons qu'elle soit associée. Omniprésentes depuis le début des temps, les armes ont permis de chasser et de guerroyer et, qu'on le veuille ou non, elles sont devenues indissociables de l'histoire universelle. Aucun détail n'étant négligé, la démonstration du génie, souvent machiavélique de l'humain, pourra faire réfléchir aux conséquences entraînées par la création de ces objets.

«Telle l'arme dans la main du guerrier immortalisé dans une œuvre d'art en bronze, le bronze nous émeut.»

LE BRONZE

Le Musée de l'Arme et du Bronze consacre une généreuse partie de son exposition au bronze. Bien que ce métal soit obtenu à la suite de l'alliage du cuivre et de l'étain, c'est à son utilisation en tant qu'œuvre d'art que le Musée s'y intéresse. Le Musée de l'Arme et du Bronze présente des œuvres en bronze contemporaines de toute facture, de toute contrée et de tout artiste. Il s'agit précisément du même métal que des ingénieurs peuvent convertir en instruments de guerre ou que des mains d'artiste peuvent transformer en œuvre d'art.

«Comme une réflexion qui nous transporte, de l'artistique au technologique, de la vie à la mort, le Musée nous porte à la réflexion et nous guide vers un univers distinctif. Devenir sensible et sensibiliser, sans plus ni moins.»

FONDATEURS DU MUSÉE DE L'ARME ET DU BRONZE

Force est d'admettre que rares sont les gens ou les organismes qui ont le privilège de devenir membre fondateur d'un Musée. Au Musée de l'Arme et du Bronze, ceux et celles qui choisissent de bénéficier de cet honneur accèdent d'emblée à la postérité, mais encore voient leur nom être associé au Musée pour des générations à venir. Et ce, sans compter que les membres fondateurs s'identifient à un organisme prestigieux et dynamique qui deviendra pour eux, un lieu unique et privilégié.

En compagnie de leurs collaborateurs, clients et amis, les membres fondateurs pourront partager leur passion pour l'histoire, la beauté, les arts et la culture. De ce fait, les membres fondateurs contribuent au rayonnement et au développement d'une entreprise culturelle d'avant-garde en investissant dans la continuité et dans l'avenir.

Ils collaborent en outre à l'élargissement des publics du Musée, à la qualité de ses expositions ainsi qu'à son rayonnement.

Témoinnant de l'importance de leur collaboration, l'identification de tous les membres fondateurs du Musée de l'Arme et du Bronze sera coulée dans des plaques de bronze individuelles et seront installées bien en vue dans les locaux du Musée. De nature symbolique, ces plaques rappelleront aux milliers de visiteurs le rôle des membres fondateurs, mais encore l'importance qu'ils accordent à la préservation de notre patrimoine tout comme à sa diffusion aux générations présentes et futures.

CONTRIBUER À L'ESSOR DU MUSÉE DE L'ARME ET DU BRONZE

Il existe plusieurs façons de contribuer à l'essor du Musée de l'Arme et du Bronze. Pour toutes contributions en argent ou en biens, un reçu pour usage fiscal est d'ailleurs émis. Voici quelques propositions :

- Contribution annuelle
- Participation aux activités du Musée
- Dons de biens
- Dons spécifiques
- Dons in mémorian
- Commanditer une exposition

Pour ceux qui préfèrent contribuer à l'essor du Musée en planifiant annuellement une contribution financière, voici les différents plans proposés.

